



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taxe d'habitation et taxe professionnelle

Question écrite n° 104296

Texte de la question

M. Dominique Souchet attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur les difficultés que soulève le cumul de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle. Un certain nombre de particuliers qui décident de mettre un bien en location saisonnière se trouvent assujettis à la fois à la taxe d'habitation et à la taxe professionnelle et éprouvent le sentiment d'une injustice fiscale, dans la mesure où ils doivent s'acquitter de deux taxes pour un seul et même logement. En conséquence, il lui demande si les contribuables concernés peuvent bénéficier d'un dégrèvement ou d'un mode différent de calcul de l'impôt. De manière plus générale, il lui demande s'il entend mettre fin à cette double imposition dans le cadre de la réforme fiscale actuellement en préparation.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Souchet](#)

Circonscription : Vendée (5^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104296

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2011, page 3243

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)